

COURCELLES LE COMTE



Bulletin d'information




VOTRE AGENDA DE MAI 2018 :

Tous les mercredis (16h30-19h)	Bibliothèque
Tous les mercredis	Club Détente
Mardi 1 ^{er} mai	Brocante
Mardi 8 mai	73 ^e anniversaire de l'armistice 1945
Vendredi 25 mai	Fête des voisins

DATES A RETENIR :

Dimanche 3 juin	Sortie-pêche
-----------------	--------------

MAIRIE

 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

 mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

En cas d'urgence,
contactez Monsieur le Maire au **06.78.55.34.67**

le Secrétariat de Mairie est ouvert

le mardi de 15h00 à 16h30
le jeudi de 15h00 à 16h30
le vendredi de 17h00 à 19h00

Tout chien errant avec ou sans collier sera envoyé à la fourrière.



Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

* **Nos peines** : Madame Zélie Billet veuve Bizière est décédée à Courcelles-le-Comte le 13 avril 2018, à l'âge de 89 ans.

3 rue Pasteur

Toutes nos condoléances à sa famille

* **73^{ème} Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**

Mardi 8 mai, à **11 heures 30**, tous les Courcellois sont invités devant le monument aux morts pour la cérémonie du souvenir. Les enfants sont particulièrement invités à venir avec un bouquet pour fleurir le monument. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

* **Travaux à l'école** :



Les travaux d'agrandissement des locaux scolaires (sanitaires, salle de garderie,...) ont débuté début janvier. Le nouveau bâtiment est désormais couvert.



Bravo et merci à notre adjointe Odile Missiaen qui prend à cœur l'entretien de notre village.

Réunion du 3 avril 2018 **(19H30)**

Étaient présents : MM^{mes} MENAGE Jean-Noël, PETIT Jérôme, MISSIAEN Odile, DEMAGNY Dorothée, EURIN Janine, FOSTIER Julien, GAYMAY Nicolas, PETIT Mireille. (8/10)

Excusé : M. DAMIENS Christophe (1/10)

Absent : M. PLAISANT Pierre (1/10)

Le compte-rendu de la réunion précédente est reconnu conforme.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : Il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 229 047.64 € et un déficit d'investissement de 2 273.11 €, soit un bilan global positif de 226 774.53 €.

BUDGET PRIMITIF 2018 : Il est donné lecture de la proposition de budget primitif élaborée par la commission des finances le 15 mars. Il s'agit d'un budget important puisque deux emprunts ont été contractés : un prêt-relais de 375 000 € en deux ans correspondant à l'avance des subventions et de la TVA des travaux d'agrandissement de l'école, ainsi qu'un prêt de 82 800 € en 10 ans dont les intérêts sont pris en charge par la Fédération Départementale de l'Energie. Quatre subventions sont votées dans le cadre de ce budget : 2 000€ à l'association « *Fêtes et Loisirs* » qui prend en charge l'organisation de la fête communale ainsi que le repas des Aînés et l'Arbre de Noël des enfants et adolescents, 100€ à la société de chasse « *Saint-Hubert* », 100€ à l'association « *Les Mésanges* » et 100€ à l'association « *Courcelles de France* ». L'équilibre du budget ne nécessite pas l'augmentation des taxes communales qui restent inchangées : 15.06 % pour la taxe d'habitation, 7.91 % pour la taxe foncière bâtie et 21.66 % pour la taxe foncière non bâtie.

Travaux 2018 :

Agrandissement et rénovation de l'école : Une réunion de chantier est organisée tous les mercredis matins à 9H30. La toiture sera réalisée prochainement. Il faut désormais organiser le déménagement du mobilier pour installer la maternelle dans la grande salle de la mairie à compter de la rentrée des vacances de printemps.

Chapelle Saint-Sulpice : Des devis ont été reçus de l'Ets Pilez, de l'Ets Fermotherm et de l'Ets Deliveyne pour la porte, de l'Ets EVE pour les trottoirs, la toiture et les gouttières. Avant de se prononcer sur les travaux à réaliser, il conviendrait de demander également un devis à l'Ets Morel pour la couverture et les gouttières.

Chemin du cimetière : Les travaux de réfection du chemin sont prévus pour la fin avril.

Eglise : En nettoyant les chêneaux, le couvreur Monsieur MOREL a constaté une importante dégradation de la toiture de l'église. Au moins six cents ardoises doivent être remplacées. Le devis s'élève à 6 980 € TTC. Le Conseil donne son accord sous réserve que les travaux soient réalisés avant la mi-juin.

Questions diverses :

Déménagement : Il est procédé à l'organisation du déménagement de la bibliothèque et des salles de classe en vue du transfert provisoire de l'école maternelle dans la grande salle de la mairie.

Traitement : Le contrat de l'Ets GB Nature, à Boiry-Becquerelle, est reconduit pour 2018 au prix de 1 542 € pour deux passages annuels.

A L'ÉCOLE

* **Déménagement de l'école :** A partir du lundi 7 mai, la salle de classe des enfants de l'école maternelle sera transférée dans la salle des mariages de la mairie afin de permettre la rénovation des locaux actuels.

* **Les menus de la cantine :** Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.75.98.10.00). **ATTENTION :** Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !...

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY
(03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Les menus de mai ne nous sont pas encore parvenus, l'école ne reprenant que le 7 mai. Ils seront affichés à la mairie dès réception.

VIE PAROISSIALE

* **Horaires des messes :**

	5/6 mai	9/10 mai	12/13 mai	19/20 mai	26/27 mai
		Ascension			
Ablainzevelle	10h30				
Achiet-le-Grand			10h30 (B)		
Achiet-le-Petit		18h			
Ayette				18h (B)	
Boisleux-au-Mont				10h30	
Boisleux-Saint-Marc					18h
Bucquoy					10h30
Ficheux	18h				
Hamelincourt		10h30			
Puisieux			18h (B)		

(B) : Baptême (GP) : Graines de paroles

Chaque 1^{er} dimanche du mois, la messe est dite aux intentions des défunts de la paroisse.
Permanence de la Paroisse lundi de 10 à 12 h, mardi et mercredi de 15 à 17 heures.
Maison de la Paroisse 9 rue d'en Haut 62116 – BUCQUOY (☎ : 03.21.59.33.05)

AVIS

* **Les nouveaux habitants** arrivant à Courcelles sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie aux heures d'ouverture. Si vous quittez la commune, signalez-le également, vous faciliterez ainsi le travail administratif. Pour les relevés d'eau, se mettre en rapport avec Véolia ☎0810 108 801 – 24h/24 – 7j/7

* **Recensement militaire** : Les jeunes né(e)s en Avril-Mai-Juin 2002 (garçons et filles) doivent venir se faire recenser en mairie, munis du livret de famille.

* **Location du Mille-Club** : Le Mille-Club de Courcelles-le-Comte peut être loué par les habitants de la commune, dans le respect du voisinage et de la législation sur le bruit, moyennant les tarifs suivants :

120 € du 1^{er} avril au 30 septembre

150 € du 1^{er} octobre au 31 mars.

Une assurance couvrant les risques liés à la location est requise. Une caution de 350 € doit être versée à la réservation.

* **Obtention d'une carte d'identité** : Depuis le 14 mars 2017, les usagers ne déposent plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil. La demande de CNI est effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport. La mairie de Bapaume est équipée du dispositif de recueil.

Les usagers pourront retirer le dossier de demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile et effectuer une pré-demande sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Le dépôt des dossiers en Mairie de Bapaume se fera **sur rendez-vous** aux horaires suivants :

8h45-12h00 et 14h-16h30 du lundi au vendredi

Et de 8h45 à 12h00 le samedi matin.

Prise de rendez-vous par téléphone au 03.21.50.58.80 ou sur place 36 Place Faidherbe 62450 Bapaume.

* **Elagage des arbres**

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies, en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et des véhicules et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques.

* **Vagabondage des chiens** : Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. L'article R622-2 du Code pénal punit cette infraction d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe (150€). Il est également interdit de laisser les chiens fouiller dans les ordures ménagères. Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse.

Tout chien errant avec ou sans collier sera mis en fourrière. Les fonctions naturelles sont tolérées uniquement dans les caniveaux en dehors des passages pour piétons.

* **Stationnement des véhicules** : Rappelons que les routes sont destinées à la circulation et non au stationnement. Pensez aux engins agricoles, aux autobus et aux camions qui ne peuvent plus passer si vous vous garez sur la chaussée.

INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

* **Déchetterie de Bucquoy : Période estivale** comprise entre le 31 mars et le 25 octobre :

Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00.

* **Ramassage des ordures ménagères :**

➤ Tous les '**Lundis**': Poubelles grises

(ATTENTION : **lundi 2 avril férié pas de collecte**)

➤ Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes

- *Les poubelles jaunes* ne doivent contenir que des **déchets recyclables**
(papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :

⇒

Le ramassage aura lieu les vendredi 4 et vendredi 18 mai 2018,

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédant le **mercredi 30 mai** (soit pour le vendredi 25 mai).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines
03.21.16.00.02 08 00 62 10 62 Fax 03.21.16.01.00

* **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** : Suite de l'étude sur l'habitat

EVOLUTION DE L'HABITAT : Caractéristiques du parc de logements



➤ Une majorité de propriétaires : 75,7% en 2013.



SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :
les **mercredis 2, 9, 16, 23 et 30 mai de 16h30 à 19h.**

En raison des travaux, la bibliothèque est momentanément transférée à l'étage. Pour les personnes ne pouvant pas monter, je leur propose d'apporter les livres chez elles ou de m'appeler lorsqu'elles sont arrivées (au 06.82.24.86.06) et je descendrai. Merci pour votre compréhension.



Brigitte

*** Une nouvelle Association à Courcelles Le Comte**

Une nouvelle association a vu le jour cette année : Parution au Journal Officiel - Rubrique Association - N° 00964 du 07/04/2018. Dénommée «L'Association des Chasseurs du Rond Buisson», elle est présidée par Mr Fabrice CATHELAIN et son siège social s'établit au 1K, Rue du Trou aux voleurs à Courcelles Le Comte.

Pour son président,

« Cette création est le fruit d'une scission d'avec la société de chasse existante dont j'ai eu l'honneur d'assumer les fonctions de secrétaire pendant plusieurs années de manière totalement assidue et désintéressée avant d'en être injustement poussé vers «la sortie», comme d'autres avant moi, par un bureau en manque cruel d'inspiration et de discernement.

« La dénomination de cette nouvelle association est totalement en rapport avec la situation géographique majoritaire de nos droits de chasse sur ce lieu dit situé à l'ouest de notre beau Village. Notre motivation première sera de mettre en œuvre une chasse raisonnable et qui sera ouverte à tous, dès lors que notre superficie sera accrue.

Pour nous, une association n'est pas là pour faire des bénéfices, c'est la raison pour laquelle nous l'avons créée selon la forme juridique de la loi de 1901, son but est avant tout de rémunérer les droits de chasse à leur juste valeur, de mettre en place une chasse raisonnée en respectant les autres usagers de la nature.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à me contacter.»

Mr Fabrice CATHELAIN

ASSOCIATION « FETES et LOISIRS » :

* Chasse aux œufs :



L'association « Fêtes et loisirs » a organisé la traditionnelle “ Chasse aux œufs ” le dimanche 1^{er} avril pour le plus grand plaisir des enfants de la commune.

* **Brocante** : Venez nombreux à la brocante du mardi 1^{er} mai !...

Courcelles-le-comte

Le mardi 1^{er} mai 2018



**B
R
O
C
A
N
T
E**

Réervations :
Brigitte :
06.82.24.86.06.
Janine :
03.21.59.46.44.

9H-17H

BOISSONS ET
RESTAURATION
SUR PLACE

EMPLACEMENT
GRATUIT

Et à la Fête des voisins :

* **Fête des voisins** : Le vendredi 25 mai, venez déguster vos plats avec vos voisins ou amis et passer un agréable moment ensemble à l'occasion de la « Fête des Voisins » qui aura lieu au Mille-Club à partir de 19 heures.



* **Sortie-pêche** : La 15e sortie pêche en famille aux étangs de Ribemont-sur-Ancre aura lieu sous réserve des conditions météo le dimanche 3 juin. Renseignements et inscriptions auprès de Monsieur Ménage Jean-Noël (06.78.55.34.67).

